RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GRETA HAUTS-DE-SEINE ACADÉMIE DE VERSAILLES

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU BTP : GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTION : PROJETEUR-TEUSE BIM - GOB GROS OEUVRE BÂTIMENT

GRETA des Hauts-de-Seine (92)

En partenariat avec le centre Gustave Eiffel et l'Université Gustave Eiffel. - La formation se déroule au lycée Jean Monnet à Montrouge et à Marne la Vallée

OBJECTIFS

Participer à l'élaboration de l'avant projet avec l'ingénieur chargé de la réalisation de la construction,
Proposer au client des solutions techniques adaptées, conformes aux règlements et normes en vigueur,
Établir une note de calcul et un dossier de plans répondant au cahier des charges élaboré à partir des besoins d'un client.
Le projeteur en bureau d'études est placé sous la direction du responsable du bureau d'études. Lorsqu'il intervient en Gros Oeuvre, il travaille en étroite collaboration avec l'ingénieur calculateur. A partir des notes de calcul de ce dernier, le projeteur réalise des plans de définition ou d'exécution et utilise essentiellement des outils de BIM et/ou CAO - DAO.
Il participe au contrôle de la conformité du projet à la règlementation en vigueur. Il prend part au dimensionnement de l'ouvrage grâce à des logiciels spécifiques et produit des notes de calculs.
Il propose des solutions techniques en optimisant les coûts de main d'oeuvre et de matériaux.
Le projeteur est très souvent autonome, capable d'exercer un autocontrôle des plans qu'il produit.

CONTENU

UE1 Communication et Gestion du projet
UE1-1 Savoir communiquer oralement et par écrit
UE1-2 Anglais technique batiment
UE1-3 Gestion de la Qualité, Santé & sécurité du Travail
UE2 Représenter - Dessiner
UE2-1 Synthèse technique et validation
UE2-2 Notions de géométrie descriptive
UE2-3 Normes et principes du dessin technique
UE3 Etablir le cahier de charges - Evaluer les charges
UE3-1 Technologie de la construction bâtiment
UE3-2 Principes de conception et matériaux du gros œuvre bâtiment
UE3-3 Aspects normatifs
UE4 Dessiner en respectant les normes en vigueur
UE4-1 CAO/DAO - Autocad
UE4-2 Coordination BIM
UE4-3 BIM
UE4-4 Projet PRO - Armatures
UE5 Participer au dimensionnement d'une structure
UE5-1 Calcul des structures en béton
UE5-2 Structures en béton précontraint - mixtes
UE5-3 Bâtiments biosourcés
UE6 Projet "Bâtiment et technologies numériques "
UE7 Projet tuteuré

PUBLICS

- Compte Personnel de Formation
- Salarié
- Salarié Contrat de Professionnalisation (CP)
- Promotion par Alternance (Pro-A)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Formation entièrement présentielle

DURÉE

De 1765 h, dont 610 h en entreprise

DATES

Date de début : 01 septembre 2026
Date de fin : 30 septembre 2027

PRÉ-REQUIS

Niveau 5 (BTS)
Etre titulaire d'un BAC +2 dans les domaines du bâtiment en lien avec les systèmes techniques (électricité, CVC, plomberie...)

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 6 (Licence)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme / unité de diplôme
  Licence Professionnelle Projeteur BIM

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Pédagogie active et participative
- Exercices pratiques

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les logiciels utilisés dans le cadre de la formation :
AUTOCAD - REVIT – TEKLA - DYNAMO - ATTIC - AUTODESK (Robot…) – ALLPLAN – STABIPLAN

Vous pouvez candidater en déposant vos CV et lettre de motivation en cliquant directement en haut de la fiche sur : nous contacter.

Et sur le site du Centre Gustave Eiffel :
https://www.centregustaveeiffel.fr/inscription

COÛT

Nous consulter

FINANCEMENT

- Auto-financement
- CPF
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

Agence Commerciale
tel : 01 46 99 92 92
mail : contact@greta-92.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Carole MARIE
contact@greta-92.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) stagiaire en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation.
Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.
Les équipes du Greta sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation.

Fiche mise à jour le
18 juin 2026